

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master

Diplôme de formation approfondie en
sciences odontologiques

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Science, technologie, santé

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le cursus de grade master en sciences odontologiques (Diplôme de formation approfondie (DFA) en sciences odontologiques (DFASO)) fait suite à trois années de niveau licence et constitue le « cursus clinique ». Ces années permettent aux étudiants d'être formés à la prise en charge des patients dans le domaine de la santé bucco-dentaire, aussi bien au niveau curatif que préventif. Elles sont suivies d'une année finale permettant soit d'entrer dans la vie active, soit d'entreprendre un parcours long (internat). Les enseignements sont organisés par semestre et regroupés en unités d'enseignement (UE). Chaque semestre correspond à 30 crédits européens (european credit transfert system - ECTS) devant être validés.

Le cursus des étudiants respecte les orientations des maquettes ministérielles. L'objectif est d'acquérir les compétences professionnelles et relationnelles nécessaires à une profession de santé. À côté des UE obligatoires, sont proposées des UE optionnelles de recherche, parcours pouvant aboutir à la validation d'un master donc à un double diplôme. Des parcours personnalisés sont possibles grâce à des UE à choix libre. Les stages cliniques ont lieu au CHU (centre hospitalier universitaire) de Brest dans le service d'odontologie. L'organisation des enseignements et des stages hospitaliers est articulée par demi-journée avec une alternance d'enseignements théoriques et pratiques et d'enseignement et stages cliniques.

Les étudiants peuvent suivre une UE de langue (anglais) dans le domaine médical.

Synthèse de l'évaluation

L'ensemble du dossier transmis par l'établissement manque de précision ; de nombreux points cités ne sont pas accompagnés de données qualitatives ou quantitatives, ce qui rend l'évaluation difficile.

On ne dispose pas de précisions sur la nature des compétences attendues pour ce cursus d'enseignement, ni sur la façon dont elles ont été déclinées. Le volume annuel d'enseignement pratique est plus élevé en 2^{ème} année de DFA qu'en 1^{ère} année, ce qui est souhaitable dans cette formation. Les stages supervisés par le chef de service (également doyen) sont encadrés par les enseignants hospitalo-universitaires. Ils sont organisés en polyclinique (omnipratique) sauf pour la chirurgie orale, l'odontologie pédiatrique et l'occlusodontie. L'évaluation des enseignements cliniques par les enseignants encadrants hospitalo-universitaires est à la fois quantitative (quotas d'actes à valider) et qualitative (un cas clinique détaillé par discipline). Cependant, ces enseignements cliniques ne sont pas considérés comme des UE et les ECTS correspondants ne sont pas indiqués. Il n'y a pas de stage hors odontologie dans des services de médecine, ce qui pénalise la formation médicale des étudiants.

Les examens du DFASO ont été validés par la quasi-totalité des étudiants, ce qui confirme les choix faits en PACES. Tous les étudiants s'inscrivent en 3^{ème} cycle, soit en 3^{ème} cycle court obligatoire puisque le diplôme de chirurgien-dentiste n'est délivré qu'à l'issue de la 6^{ème} année, soit en 3^{ème} cycle long (internat DES).

L'équipe pédagogique est constituée de 25 enseignants dont 22 hospitalo-universitaires pour 137 étudiants sur l'ensemble du cursus LMD (licence-master-doctorat). Le directeur cumule ses fonctions avec celles de chef du service hospitalier, ce qui, compte-tenu de l'ampleur des tâches respectives et des obligations universitaires et hospitalières, représente une charge particulièrement lourde. Les enseignants assurent en tant qu'hospitalo-universitaires les cours et les enseignements cliniques. On ne dispose pas de précision sur leurs charges spécifiques respectives. Toutes années confondues on observe un ratio nombre d'étudiants/nombre d'enseignants de 5,48, ce qui est très favorable.

On regrette le manque de précisions concernant de nombreux éléments. Il est déclaré l'existence de liens forts avec l'UFR de médecine de Brest tant pour la mutualisation des enseignements (mais le nombre et la nature des UE mutualisées ne sont pas précisés), que pour la recherche (mais le nombre d'étudiants concernés n'est pas indiqué).

Il est mentionné la possibilité de double cursus professionnel et recherche, mais on ne dispose pas de données précises quant à la nature des diplômes proposés ni sur le nombre d'étudiants ayant bénéficié de ce double cursus. Aucune indication n'est donnée concernant l'enseignement du certificat informatique et internet (C2i) santé. Le certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT) n'est pas mentionné dans la maquette.

L'organisation de la préparation à l'internat et le nombre d'étudiants concernés ne sont pas précisés. La mobilité internationale des étudiants semble exister, mais aucune donnée chiffrée des flux d'échange n'est disponible. Il n'y a pas de mobilité internationale pour les enseignants. On note l'organisation de stages de prévention bucco-dentaire dans les écoles et aussi à la maison d'arrêt de Brest. Aucune modalité d'organisation, aucun volume horaire ne sont donnés.

Les modalités de désignation des jurys ne sont pas décrites. L'évaluation des étudiants est semestrielle, mais on ne connaît pas ses modalités.

La composante n'a pas mis en place un conseil de perfectionnement ni de commission pédagogique dans laquelle une représentation enseignants/étudiants/personnels pourraient faire des propositions à soumettre au vote du conseil d'UFR.

Il n'y a pas de bilan de l'évaluation des enseignements par les étudiants, mais elle est prévue. Il n'y a pas d'autoévaluation de la formation par les instances de la composante.

Il est regrettable que le manque général de précision du dossier nuise à la mise en valeur de la formation. Enfin, le ratio très favorable étudiants/enseignants ne semble pas avoir favorisé d'innovations pédagogiques notables.

Points forts :

- Ratio nombre d'enseignants / nombre d'étudiants élevé.
- Organisation facilitant le double cursus odontologie et recherche.
- Excellent taux de réussite au diplôme.

Points faibles :

- Nombreux déficits d'informations et de précisions dans le dossier déposé par l'établissement.
- Manque d'informations sur les objectifs et les modalités de l'enseignement ainsi que sur la composition et le fonctionnement des jurys.
- Pas de stages hors odontologie.
- Pas d'information sur les modalités du CSCT.
- Pas d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Nombre très faible de personnels BIATSS ((bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé).
- Pas de commission pédagogique, ni de conseil de perfectionnement.

Conclusions :

La création d'une commission pédagogique serait un facteur d'amélioration pour une organisation pédagogique déjà solide. Il paraît très important de mettre en place un conseil de perfectionnement incluant en particulier des étudiants, qui ne semblent pas être sollicités dans la vie de la formation. Les objectifs des enseignements devraient être déclinés. Il faut clarifier les modalités d'évaluation, surtout en ce qui concerne le CSCT. L'organisation de stages hors odontologie dans le cadre du CHU doit être envisagée, car c'est un complément enrichissant pour la formation des étudiants. La mise en place de l'évaluation des enseignements par les étudiants est indispensable, de même qu'une démarche d'autoévaluation de la formation sur tous les aspects de son fonctionnement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
<p>1- Structure générale et modalités pédagogiques</p>	<p>L'objectif de la formation est d'acquérir les compétences professionnelles et relationnelles nécessaires à une profession de santé. Malheureusement, aucune précision complémentaire n'est donnée sur la nature des compétences attendues, ni sur la façon dont elles ont été déclinées. Une plaquette (non fournie) de présentation de la formation est donnée aux étudiants en début de licence sur l'ensemble du cursus. On ne peut pas juger de son contenu. Le détail des enseignements pratiques n'est pas indiqué, ce qui est également regrettable.</p> <p>À côté des UE obligatoires, sont proposées des UE optionnelles de recherche, parcours pouvant aboutir à la validation d'un master donc à un double diplôme. Les UE concernées et le nombre d'étudiants impliqués ne sont pas indiqués, il est donc impossible de savoir combien de master sont validés. On peut tout de même noter que les parcours recherche sont possibles. Des réunions d'information sur ce sujet sont organisées, des adaptations de l'emploi du temps sont systématiquement prévues puisqu'il n'y a pas cours à l'UFR en même temps que les cours de master.</p> <p>Au sein de parcours personnalisés, sont proposés des UE librement choisies : préparation à l'internat, préparation de la thèse d'exercice, perfectionnement disciplinaire (orientés soit en pédagogie, soit en recherche, soit en clinique). Pour l'option « préparation au concours de l'internat », le nombre d'étudiants concernés et l'organisation ne sont pas indiqués ce qui rend impossible l'évaluation de l'incidence sur les résultats de la composante au concours national.</p> <p>Les modalités pédagogiques sont dans l'ensemble insuffisamment lisibles. En effet, il n'y a pas de tableau récapitulatif des UE comportant les ECTS, les coefficients, les disciplines concernées, les volumes horaires et les modalités d'enseignement.</p> <p>Il est mentionné qu'un document présentant la formation hospitalière des étudiants leur est distribué en début de master. Il décrirait les démarches administratives, le fonctionnement hospitalier et la formation. Il comprendrait une charte d'exercice. Ce document (non fourni dans le dossier) semble être une information intéressante, on ne peut pas juger de sa qualité et de son exhaustivité.</p> <p>L'organisation des enseignements et des stages hospitaliers est articulée par demi-journée avec une alternance d'enseignements théoriques et pratiques et d'enseignement et stages cliniques. Cela est assez équilibré pour les étudiants.</p> <p>Le CSCT n'est curieusement pas mentionné dans le dossier.</p>
<p>2- Mutualisations et acquisition des compétences additionnelles</p>	<p>La mutualisation des enseignements consiste en des documents de référence réalisés de manière collective par les collègues d'enseignement et les UFR d'odontologie. Il s'agit apparemment d'une partie de l'enseignement de l'UE ou d'une base de travail pour l'enseignement de l'UE. Notamment, la composante utilise des fiches de procédures cliniques en odontologie conservatrice ou bien des cours de biomatériaux accessibles au niveau national. Les modalités d'accès à ces cours ne sont pas précisées. Cette mutualisation est intéressante, mais insuffisamment présentée.</p> <p>On regrette le manque d'informations et de précisions sur plusieurs autres points. Les étudiants sont fortement encouragés à opter pour des UE optionnelles de master, mais le dossier ne donne aucune indication sur la nature de ces UE et sur le nombre d'étudiants impliqués. On ne sait pas de quels masters il s'agit.</p> <p>Les étudiants peuvent suivre une UE de langue anglaise, dans le domaine médical, mais les objectifs ne sont pas précisés en particulier sur le niveau B2, qui est requis en grade master. Il n'est pas fait mention non plus de l'enseignement du C2i santé niveau 2.</p> <p>En relation avec le centre de simulation en santé (CESIM), les relations patient/praticien sont abordées dans un module d'enseignement de la psychologie et de la communication sous forme de mises en situation. Cette forme d'enseignement est très formatrice. Ces compétences seraient évaluées de façon qualitative et quantitative en clinique mais les modalités des évaluations ne sont pas précisées.</p>

<p>3- Politique des stages</p>	<p>Les stages cliniques ont lieu au CHU de Brest dans le service d'odontologie.</p> <p>En 1^{ère} année, les stages cliniques d'odontologie sont organisés tous les matins, les enseignements théoriques et pratiques se déroulant l'après-midi. En 2^{ème} année l'organisation est inversée. Le volume annuel d'enseignement pratique est supérieur en 2^{ème} année de DFA par rapport à la 1^{ère} année, ce qui est souhaitable dans cette formation, par contre, on ne connaît pas le volume horaire annuel des stages cliniques. Aucune information complémentaire n'est donnée sur la nature et les objectifs des stages. Cette maquette aurait été mise en place « suite à des évaluations ». Son objectif principal déclaré est une amélioration organisationnelle pour les étudiants et les enseignants. On ne peut pas apprécier cette amélioration car ces « évaluations » ne sont pas communiquées dans le dossier.</p> <p>Les stages supervisés par le chef de service (et doyen) sont encadrés par les enseignants hospitalo-universitaires. Ils sont organisés en polyclinique (omnipratique) sauf pour la chirurgie orale, l'odontologie pédiatrique et l'occlusodontie. Les modalités d'évaluation sont quantitatives avec un certain volume d'actes à réaliser et qualitatives avec des présentations de cas cliniques. Cela constitue un bon moyen de validation des stages. Ces enseignements cliniques ne sont pas considérés comme des UE et les ECTS correspondants ne sont pas indiqués. Or l'enseignement clinique fait pourtant partie intégrante de ce cursus et il devrait être validé comme une UE avec l'obtention de crédits correspondants. Il n'est pas fait non plus mention de l'utilisation de carnets de stage pour les étudiants.</p> <p>Il n'y a pas de stage hors odontologie dans des services de médecine ce qui pénalise la formation médicale des étudiants.</p>
<p>POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE ET SOCIO-ECONOMICO-CULTUREL</p>	
<p>4- Positionnement de la formation</p>	<p>L'UFR d'odontologie est une des composantes du Pôle santé de l'Université de Bretagne Occidentale - UBO qui est située à Brest principalement, mais est présente également à Quimper et Morlaix. Tous les éléments du Pôle santé sont sur le même site : médecine, maïeutique et kinésithérapie. Cela pourrait permettre la mise place de stages hors odontologie, mais ceux-ci ne sont malheureusement pas organisés. On note tout de même l'organisation de stages de prévention bucco-dentaire dans les écoles et aussi à la maison d'arrêt de Brest. Cependant, aucune modalité d'organisation, aucun volume horaire ne sont donnés.</p> <p>L'UFR d'odontologie se situe à proximité du service d'odontologie du CHRU (centre hospitalier régional universitaire) de Brest ce qui facilite l'organisation des stages cliniques pour les étudiants.</p> <p>L'UFR la plus proche est à Rennes puis à Nantes. Ces trois UFR forment les futurs praticiens de l'ouest de la France.</p> <p>Un laboratoire INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) : ESPRI-ERI 29EA 2216 d'immunologie et de pathologie, dirigé par un professeur des universités - praticien hospitalier en odontologie, est co-habilité par l'UFR d'odontologie. Les enseignants qui n'appartiennent pas à ce laboratoire sont répartis dans quatre laboratoires INSERM de l'UFR de médecine (traitement de l'information médicale, génétique, génomique fonctionnelle et neurosciences, biodiversité et écologie microbienne) et dans le laboratoire Brestois de mécanique des systèmes de l'ENSTA (Ecole nationale supérieure de techniques avancées). Ces données sont insuffisantes pour apprécier complètement les activités réelles et le positionnement de la composante dans le secteur recherche de l'université.</p>
<p>5- Partenariats</p>	<p>En ce qui concerne cet item, on regrette le manque de précisions fournies : il est déclaré l'existence de liens forts avec l'UFR de médecine de Brest tant pour la mutualisation des enseignements (le nombre et la nature des UE concernées ne sont pas précisés), que pour la recherche (le nombre d'étudiants impliqués n'est pas indiqué). On ne dispose malheureusement pas d'éléments d'évaluation.</p> <p>Des « liens existent » avec le Canada (Université Laval), le Vietnam (Haiphong), le Liban (Université Saint-Joseph), l'Espagne (Madrid) et la Roumanie (Kluj et Iasi). Aucune donnée chiffrée des flux d'échange n'est disponible. En l'absence d'informations plus détaillées, il est impossible d'évaluer les impacts. Il n'y a pas de mobilité internationale pour les enseignants.</p>

	<p>Est également mentionnée une collaboration « forte » avec d'autres facultés d'odontologie françaises à l'échelle régionale ou nationale. La nature des collaborations (excepté des éléments d'enseignement) n'est pas précisée.</p>
<p>INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES</p>	
<p>6- Eléments concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle</p>	<p>Sur cinq ans, la moyenne des étudiants inscrits en dernière année du DFASO est de 22 étudiants. L'arrêt des études en DFASO est exceptionnel. Cela confirme les bons choix de filière en PACES et poursuivi en DFGSO (Diplôme de formation générale en sciences odontologiques), puis DFASO. Tous les étudiants s'inscrivent soit en 3^{ème} cycle court, obligatoire puisque le diplôme de chirurgien-dentiste n'est délivré qu'à l'issue de la 6^{ème} année, soit en 3^{ème} cycle long (internat DES).</p> <p>Les jeunes diplômés ne semblent pas avoir de difficultés à s'installer dans le domaine libéral (associé, salarié ou seul), mais il n'est présenté aucune donnée sur l'insertion.</p>
<p>PILOTAGE DE LA FORMATION</p>	
<p>7- Eléments du pilotage</p>	<p>La composante dispose de seulement trois personnels BIATSS, deux administratifs et un personnel technique, ce qui paraît très insuffisant. L'enseignement est donné principalement par des hospitalo-universitaire : deux professeurs des universités-praticiens hospitaliers, douze maîtres de conférences-praticiens hospitaliers (dont deux titulaires de l'habilitation à diriger des recherches, un maître de conférences, huit assistants hospitaliers universitaires et deux assistants associés. Chaque département, représentant une sous-section des sections du conseil national des universités, est coordonné par un responsable sauf en parodontologie. La répartition des enseignants couvre bien l'ensemble des matières à enseigner.</p> <p>Le directeur cumule ses fonctions avec celle de chef du service hospitalier, ce qui, compte-tenu de l'ampleur des tâches respectives et des obligations universitaires et hospitalières, peut être source de difficultés. Il est assisté au niveau universitaire par deux directeurs adjoints dont les fonctions exactes ne sont pas indiquées et qui sont aussi en même temps responsables de sous-section. Les enseignants assurent en tant qu'hospitalo-universitaires les cours et les enseignements cliniques. On ne dispose pas de précision sur leurs charges spécifiques respectives.</p> <p>De la 2^{ème} à la 6^{ème} année, le nombre total d'étudiants est, en 2014-2015, de 137. Il y a 25 enseignants dans la filière. Toutes années confondues, on observe donc un ratio étudiants/enseignants assez élevé, de 5,48.</p> <p>La répartition cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques n'est pas donnée et ne peut donc être évaluée.</p> <p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement ni de commission pédagogique</p> <p>Les modalités de désignation des jurys ne sont pas décrites. Il est simplement indiqué qu'ils sont proposés par le conseil d'UFR et validés par la présidence de l'université.</p> <p>L'évaluation des étudiants est semestrielle. Ses modalités (contrôle continu, examens finaux, examens partiels) ne sont pas précisées.</p> <p>Il n'y a pas de bilan de l'évaluation des enseignements par les étudiants, ni d'autoévaluation par les instances de la composante. Il est fait mention de réunions enseignants-personnels, mais dont la périodicité et l'organisation ne sont pas détaillées.</p> <p>Les modalités d'organisation et d'évaluation du CSCT ne sont pas mentionnées. De même, les résultats de cet examen autorisant à effectuer des remplacements ne sont pas fournis.</p> <p>Au total, l'amélioration du pilotage de la formation doit faire l'objet d'une réflexion approfondie de la part de la composante.</p>

BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS	
8- Effectifs et suivi	<p>Le nombre d'inscrits pédagogiques varie de 24 en 2010 à 46 en 2014. Cette variation semble correspondre au nombre de redoublants en 1^{ère} année de DFA et d'étudiants ajournés autorisés à continuer (AJAC) par les jurys de délibérations. Ils ont donc été inscrits en DFASO sans avoir validé le DFGSO, ce qui peut surprendre. Cela correspond à 18,5 % des étudiants en 2011, 41 % en 2012, 31 % en 2014 (pas d'étudiants AJAC en 2010 et 2014). La définition du statut AJAC, les causes et les modalités des rattrapages ne sont pas précisées. On peut s'interroger sur l'intérêt de ces ajournements partiels.</p> <p>Le nombre d'étudiants redoublant la 1^{ère} année de DFA a augmenté depuis 2010. Il y en avait trois en 2010, neuf en 2011, quinze en 2012, dix en 2013 et quinze en 2014. On ne sait pas, parmi ces redoublants, combien font partie des AJAC. Il est regrettable que ces fluctuations ne fassent pas l'objet d'une analyse dans le dossier. On ne connaît malheureusement pas les raisons de ces redoublements.</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**